



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## AVIS D'IMPÔT 2017

TAXES FONCIÈRES

votees et perçues par la commune, le département et divers organismes

M DELPY ANDRE MARCEL

1 RUE DU STADE  
81120 REALMONT

### Vos références

Numéro fiscal : 19 20 691 623 011 C  
Référence de l'avis : 17 81 4174309 45  
Numéro de contrat de prélèvement : M3 81 0025936 08  
RUM\* : FR46ZZZ005002M381002593608  
Numéro de propriétaire : 222 D00085 B

Débiteur(s) légal(aux) :  
PROP/INDIVIS 0150 MBBR4N  
M DELPY ANDRE MARCEL

PROP/INDIVIS 07501 MBC6J7  
MME DELPY ANNE-MARIE

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 08/09/2017  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2017

\* Référence Unique de Mandat

### Votre situation

**MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 257,00 €**

#### Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 1 145,00 €

Acomptes mensuels versés 888,00 €

81015

Compte à débiter :  
FR76 1313 5000 8004 1959 8507 563  
M DELPY ANDRE MARCEL  
CE MID PYRENEES TOULOUSE

#### Prochaines échéances 2017 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 16/10/2017

15 SEPTEMBRE 2017	111,00 €
16 OCTOBRE 2017	111,00 €
15 NOVEMBRE 2017	35,00 €

#### AVIS D'ÉCHÉANCES 2018

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2018 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2018	114,00 €	15 JUIN 2018	114,00 €
15 FEVRIER 2018	114,00 €	16 JUILLET 2018	114,00 €
15 MARS 2018	114,00 €	16 AOUT 2018	114,00 €
16 AVRIL 2018	114,00 €	17 SEPTEMBRE 2018	114,00 €
15 MAI 2018	114,00 €	15 OCTOBRE 2018	114,00 €

## Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et **poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée**.
- ⇒ **Par courriel** : **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone** : Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 810 012 011 - Courrier : centre prélèvement service 69327 LYON CEDEX 3  
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impots (0810 46 76 87)\*.  
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (les horaires d'ouverture de votre guichet figurent à la rubrique « Consulter » de votre espace particulier) :
- Pour obtenir des réponses plus détaillées :
- sur le paiement de votre impôt :  
TRESORERIE DE REALMONT  
2 BIS BOULEVARD CARNOT - BP 29 81120 REALMONT  
Tél : 05 63 55 52 93
  - sur le montant de votre impôt :  
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS ALBI - CELLULE FONCIERE  
209 RUE DU ROC - 81014 ALBI CEDEX 9  
Tél : 05 63 48 89 40

\* (Service 0,06 € / min + prix appel)

Département : **81 TARN** Commune : **222 A REALMONT**

TF 2017		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2016	19,72 %			3,84 %	28,20 %		12,89 %		
Taux 2017	19,82 %			3,79 %	29,47 %		12,89 %		
Adresse		1 RUE DU STADE							
Base ①	1670			1670	1670		1670		
Cotisation	331			63	492		215		1101
Cotisation lissée ②									
Adresse									
Base ①									
Cotisation									
Cotisation lissée ②									
Cotisations									
2016	328			64	469		214		
2017	331			63	492		215		
Cotisation totale ③		331		63	492		215		1101
Variation ④		+0,91 %		-1,56 %	+4,90 %		+0,47 %		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2016		%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2017		%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres Non agricoles									
Bases terres agricoles									
Cotisations									
2016									
2017									
Variation		%	%	%	%	%	%	%	
Dégrèvement jeunes agriculteurs					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles commune	Majoration base terrains constructibles intercommunalité	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base « État »									
Base « collectivité »									
						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			<b>44</b>
						Dégrèvement « Habitation principale »			
						Dégrèvement JA « état »			
						Dégrèvement JA « Collectivité »			
Références administratives : 810 50 075 015 222 222 S W						<b>Montant de votre impôt :</b>			<b>1145</b>